



Dossier de presse : le SNCA interpelle les élus

jeudi 26 avril 2018, par [Bariaud](#)

Les différentes mesures de la réforme de la formation professionnelle, de l'apprentissage et du projet de loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) pourraient bouleverser les buts de la formation professionnelle et de l'apprentissage (issus du Conseil National de la Résistance) les refondre au profit d'une vision productiviste à court terme et déstabiliser à moyen terme les réseaux des Chambres de métiers et de l'Artisanat, avec la mise en péril des emplois dans ces structures déjà fragilisées.

Dans les semaines à venir les parlementaires vont débattre de ces projets de loi.

Le SNCA-CGT a donc préparé un "mémo" à l'attention des parlementaires.

Vous trouverez dans ce dossier de presse tous les éléments nécessaires pour vous faire une idée de la démarche de notre syndicat auprès de nos parlementaires.

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez télécharger le « mémo » envoyé aux élus [ici](#)

SOMMAIRE :

I - PRÉSENTATION

- p.4 - Communiqué de presse
- p.5 - Contenu du dossier
- p.6 - Lettre aux députés
- p.8 - Préserver les emplois
- p.9 - Maintenir nos missions de service public
- p.10 - Éviter la privatisation
- p.11 - S'interroger sur la « labellisation » des CFA
- p.12 - Préserver l'avenir des centres de formation
- p.13 - Conserver les enseignements fondamentaux
- p.14 - Maintenir les partenariats avec les Régions
- p.15 - Préserver la richesse pédagogique des CFA
- p.16 - Stopper la précarisation des personnels

II - DOCUMENTATION

- p.18 - Les Chambres de Métiers en chiffres
- p.20 - Fiche d'identité du SNCA-CGT
- p.21 - Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- p.23 - Les CFA dans le réseau des CMA
- p.24 - L'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers (APCMA)
- p.26 - Le statut du personnel
- p.27 - Les Commissions Paritaires de gouvernance dans les CMA
- p.28 - Le B.A.BA des dispositifs de formation en alternance

- p.29 - Quelles formations pour quels diplômes ?
- p.30 - Le mémo, le Projet de loi apprentissage
- p.31 - Contacts
- p.32 - Les protagonistes
- p.33 - Patrick DOSSEUL
- p.35 - Bernard STALTER

III - VISUELS

- p.37 - Visuels



DOSSIER DE PRESSE

LE SNCA-CGT INTERPELLE LES ÉLUS

SNCA-CGT
FERC
Case 544-4
263, rue de Paris
93515 MONTREUIL CEDEX
Tél. 06 63 63 02 55

